

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 22 septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/09/2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Étaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, BAUMET Christelle, Patricia ANGELINI Sandra TERRACOL, Angélique VEYSSET, Fanny LAPORTE-CADILLON Alice DEHUREAUX MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, CANDORET Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE

Étaient absents et excusés : Ms David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Régis GUYONNET

Secrétaire de séance : Christelle BAUMET

Objet : ADRESSAGE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'installation de la Fibre Optique, l'adressage des immeubles de la commune doit être reprecisé et complété.

Il convient donc d'attribuer des adresses précises aux biens situés sur les parcelles indiquées dans le tableau suivant :

9571365	2301680000A1036	OA	1036	-- LES 4 VIATS	4	23168	23250	SARDENT
9571376	2301680000A1037	OA	1037	-- LES 4 VIATS	5	23168	23250	SARDENT
9571383	2301680000B0565	OB	0565	-- LES 4 VIATS	3	23168	23250	SARDENT
9571379	2301680000B0713	OB	0713	-- LES 4 VIATS	2	23168	23250	SARDENT
9571381	2301680000B0714	OB	0714	-- LES 4 VIATS	1	23168	23250	SARDENT
		AB	1049	--IMPASSE DE LA FOURGETTE	3	23168	23250	SARDENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte l'attribution des numéros aux parcelles désignées dans le tableau présenté.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie,
 Pour copie conforme
 En Mairie, le 22/09/2022
 Publiée, le 26/09/2022
 Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Christelle BAUMET